



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAYENNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°53-2017-013

PUBLIÉ LE 28 AVRIL 2017

# Sommaire

## DDFIP

53-2017-04-20-001 - délégation de signature (1 page)	Page 3
53-2017-04-25-005 - Arrêté portant délégation de signature trésorerie de Craon (2 pages)	Page 5
53-2017-02-06-001 - Délégation de signature spéciale DI MINO (1 page)	Page 8
53-2017-02-06-002 - Délégation de signature spéciale EUGENE (1 page)	Page 10
53-2017-02-06-003 - Délégation de signature spéciale FRASLIN (1 page)	Page 12
53-2017-04-25-006 - Délégation de signature spéciale MECHELAERE (1 page)	Page 14

DDFIP

53-2017-04-20-001

délégation de signature

*Liste des responsable de services disposant de la délégation de signature en matière de  
contentieux et de gracieux fiscal*

## Direction départementale des finances publiques de la Mayenne

### Liste des responsables de services disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

Nom - Prénom	Responsables des services
Mme GARDETTE Chantal	Service des impôts des particuliers de Laval
M. DEFFONTAINE Emmanuel	Service des impôts des particuliers de Mayenne
M. DADOUN Alain	Service des impôts des particuliers et des entreprises de Château-Gontier
M. PACCIANUS Alain	Service des impôts des entreprises de Laval
M. GOBRON Philippe	Service des impôts des entreprises de Mayenne
M. RABASTE Michel	Pôle de recouvrement spécialisé de la Mayenne
M. FOUCHER Laurent	Pôle de contrôle et d'expertise de Laval
M. LEZE Benoît	Brigade de vérifications de la Mayenne
M GIBIER Thierry	Centre des impôts fonciers de Laval
M. RODALLEC Dominique	Service de la publicité foncière de Laval
M. HERAULT Joël	Service de la publicité foncière de Château-Gontier
M. FOLLEZOUR Yannick	Service de la publicité foncière de Mayenne
M. LEZE Benoît	Brigade de contrôle et de recherches
M. JOLLY Claudette	Trésorerie de Le Bourgneuf la Forêt
M. LERAY Bertrand	Trésorerie d'Ernée
M. BOISGERAULT Philippe	Trésorerie d'Evron
M. RICHOU Paul	Trésorerie de Gorrion
Mme QUEMENER Véronique	Trésorerie de Meslay-Grez
M. DE GEUSER Hélène	Trésorerie du Mont des Avaloirs

A LAVAL, le 24 avril 2017

Le Directeur départemental des finances publiques de la Mayenne

Dominique BABEAU

DDFIP

53-2017-04-25-005

Arrêté portant délégation de signature trésorerie de Craon

## Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable de la trésorerie de Craon,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée à Madame MONFORT Pauline, Inspectrice, adjointe au comptable chargé de la trésorerie de CRAON à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 36 mois et porter sur une somme supérieure à 10 000€ ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

### Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>grade</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>	<b>Durée maximale des délais de paiement</b>	<b>Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé</b>
DI MINO Lorenzo	Contrôleur		6 mensualités	Inférieure ou égale à 1000 euros
EUGENE Karine	Agent de recouvrement	OTD et main levées inférieures ou égales à 500 euros	5 mensualités	Inférieure ou égale à 500 euros
FRASLIN Valérie	Contrôleur principal	OTD et main levées		
MECHELAERE Virginie	Agent de recouvrement		5 mensualités	Inférieure ou égale à 500 euros

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Mayenne.

A CRAON , le 25 avril 2017  
Le comptable,

Armelle DUFROU

DDFIP

53-2017-02-06-001

Délégation de signature spéciale DI MINO



## DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Références : article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné Armelle DUFROU , nommée comptable public de la Trésorerie de CRAON au 01/01/2017 déclare :

- constituer pour mandataire spécial Monsieur Lorenzo DI MINO , contrôleur , à effet de signer et effectuer en mon nom :
- Opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- Accorder et signer des délais de paiements inférieurs ou égaux à 1000 euros et/ou jusqu'à 6 mensualités
- Recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- Acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- Donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- Le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
- Signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de le représenter auprès de la Banque de France,
- 

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

Fait à CRAON, le 6 février 2017  
Signature du délégataire

DI MINO Lorenzo, contrôleur

Signature du délégant <sup>1</sup>

Le trésorier  
DUFROU Armelle Inspectrice Divisionnaire  
*Bon pour pouvoir (manuscrit)*

Date et numéro de publication au recueil des actes administratifs du département de Mayenne:

---

<sup>1</sup> faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »

DDFIP

53-2017-02-06-002

Délégation de signature spéciale EUGENE

## DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Références : article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné Armelle DUFROU, nommée comptable public de la Trésorerie de CRAON au 01/01/2017 déclare :

- constituer pour mandataire spécial Madame Karine EUGENE, Agent de recouvrement, à effet de signer et effectuer en mon nom :
- Opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- Recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- Exercer toutes poursuites et signer les OTD et mainlevées inférieures ou égales à 500 euros
- Accorder et signer des délais de paiements inférieurs ou égaux à 500 euros et/ou jusqu'à 5 mensualités
- Acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- Donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- Le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
- Signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France,

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de MAYENNE.

Fait à CRAON, le 6 février 2017  
Signature du délégataire

EUGENE Karine agent de recouvrement

Signature du déléguant <sup>1</sup>

Le trésorier  
DUFROU Armelle Inspectrice Divisionnaire  
*Bon pour pouvoir (manuscrit)*

Date et numéro de publication au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

---

<sup>1</sup> faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »

DDFIP

53-2017-02-06-003

Délégation de signature spéciale FRASLIN

**DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE**

Références : article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné Armelle DUFROU, nommée comptable public de la Trésorerie de CRAON au 01/01/2017 déclare :

- constituer pour mandataire spécial Madame Valérie FRASLIN, Contrôleur, à effet de signer et effectuer en mon nom :
- Opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- Recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- Exercer toutes poursuites (signature des OTD et mainlevées)
- Acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- Donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- Le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
- Signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France,
- Signer tous les documents relatifs aux délais de paiements accordés et des excédents de versement dans la limite de 2500 euros,
- Signer tous les documents relatifs à la gestion des hébergés

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

Fait à CRAON, le 6 février 2017  
Signature du délégataire

FRASLIN Valérie, contrôleur

Signature du déléguant <sup>1</sup>

Le trésorier  
DUFROU Armelle Inspectrice Divisionnaire  
*Bon pour pouvoir (manuscrit)*

Date et numéro de publication au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

---

<sup>1</sup> faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »

DDFIP

53-2017-04-25-006

Délégation de signature spéciale MECHELAERE

## DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Références : article 16 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 paru au journal officiel n°0262 du 10 novembre 2012 et Livre VI articles L610-1 à L680-7 du code de commerce relatif aux redressements et à la liquidation judiciaire des entreprises.

Je soussigné Armelle DUFROU, nommée comptable public de la Trésorerie de CRAON au 01/01/2017 déclare :

- constituer pour mandataire spécial Madame Virginie MECHELAERE, Agent de recouvrement, à effet de signer et effectuer en mon nom :
- Opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- Recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- Accorder et signer des délais de paiements inférieurs ou égaux à 500 euros et/ou jusqu'à 5 mensualités
- Acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- Donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- Le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,
- Signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les ordres de paiement, de le représenter auprès de la Banque de France,

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

Fait à CRAON, le 25 avril 2017  
Signature du délégataire

Signature du déléguant <sup>1</sup>

MECHELAERE Virginie, agent de recouvrement

Le trésorier  
DUFROU Armelle Inspectrice Divisionnaire  
*Bon pour pouvoir (manuscrit)*

Date et numéro de publication au recueil des actes administratifs du département de Mayenne.

---

<sup>1</sup> faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »